



LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal. Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an..... 3

donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1^{re} page 1 fr., 2^e page 0 fr. 75, 3^e page 0 fr. 50 — Annonces, 4^e page 0 fr. 25

Le Ministère Brisson

Les diverses combinaisons ayant échoué, grâce aux intrigues du centre gauche, M. Brisson, chargé de constituer le nouveau Cabinet, a choisi ses collaborateurs parmi les radicaux et le ministère se trouve ainsi composé :

MM. Brisson, président du Conseil, ministre de l'Intérieur, Sarrien, Justice, Peytral, Finances, L. Bourgeois, Instruction publique, Delcassé, Affaires étrangères, G. Cavaignac, Guerre, Lockroy, Marine, Trouillot, Colonies, Maruéjouls, Commerce, Viger, Agriculture, Tillaye, Travaux publics, Vallé, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur

Mougeot, sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes.

Jeudi, le nouveau ministère a fait au Parlement la déclaration suivante dont nous donnons les principaux passages :

Messieurs, L'union entre les républicains et entre les républicains seulement, pour gouverner la République et la diriger dans les voies de la démocratie, tel est le sens du vote émis par la majorité dont nous sortons.

Limitant volontairement notre effort, nous voudrions voir le Parlement s'attacher à deux réformes principales.

La première est la réforme fiscale. Le gouvernement vous demandera, par un projet de loi spécial, de supprimer la contribution mobilière et l'impôt des portes et fenêtres et de les remplacer par un impôt sur le revenu, qui, fondé sur les signes extérieurs de la fortune, sans vexation ni inquisition d'aucune sorte, sera dégressif, de manière à assurer à la masse des petits contribuables de larges dégrèvements, allant même jusqu'à une exemption totale à la base.

Notre seconde proposition s'inspirera de cette solidarité sociale sans laquelle il ne peut y avoir de gouvernement véritablement démocratique. Nous vous demanderons de résoudre, la question des retraites pour les travailleurs des villes et des campagnes.

Indépendamment de ces deux œuvres mal resses, nous poursuivrons le vote définitif des deux lois sur le régime fiscal des successions et sur la réforme des boissons, lois examinées déjà par les deux Chambres.

Nous vous demanderons également la prompte création de chambres d'agriculture, que la fin de la législature a empêché la Chambre de voter.

Le Gouvernement étudiera les moyens de réfréner les excès de la spéculation nuisibles à notre production industrielle et agricole et au commerce lui-même.

Nous vous prions de résoudre les plus promptement possible la question de l'armée coloniale. La défense de notre vaste empire d'outre-mer doit être assurée.

Fidèle à une alliance populaire et déjà consacrée par le temps, notre politique extérieure demeurera pénétrée du sentiment national qui a inspiré ce grand acte.

Passionnément dévoués au régime de libre discussion, nous professons pour toutes les opinions une égale respect ; nous leur devons une égale liberté, une égale justice. Nous proclamons l'utilité, la fécondité de la bienfait des oppositions. Seulement, nous pensons qu'il sera de notre devoir de n'accorder aucune part d'influence dans le gouvernement de la République aux adversaires du régime voulu par la nation et à ceux qui ne l'acceptent que pour en mieux combattre les lois essentielles.

Nous sommes de même résolus à défendre énergiquement contre toute tentative d'empêchement l'indépendance de la société laïque et la suprématie du pouvoir civil.

Nous tiendrons la main à ce que toutes les administrations, et au centre et dans les départements, se conforment rigoureusement à ces principes.

Après la lecture de cette déclaration, les amis de M. Méline ont immédiatement interpellé le ministère et essayé de le renverser.

MM. Krantz, Ribot, de Beauregard, ont attaqué la politique du gouvernement : M. Brisson l'a défendue.

Résultat : Pour 316 voix Contre 230 voix

Le ministère Brisson a donc une majorité de 86 voix.

Ce vote a été salué par les applaudissements de toute la gauche et le sera par tous les républicains du pays.

Nous résumons les appréciations de la Presse en donnant celles du Radical et de l'Autorité.

De l'Autorité : LA VICTOIRE DES RADICAUX

Eh bien ! le cabinet radical et homogène de M. Brisson l'emporte et cela à l'énorme majorité de quatre-vingt-six voix !

C'est incroyable, mais c'est ainsi. Les opportunistes ont montré qu'ils sont aussi maladroits dans l'offensive que dans la défensive.

Ce sont des poltrons incapables même de tirer un coup de fusil et que le recul seul suffirait à culbuter !

Quant aux nationalistes, ils sont convaincus, et ils l'ont dit, que M. Cavaignac voudra clore enfin l'affaire Dreyfus.

De ce chef, ils font à M. Cavaignac un piédestal qui le gênera bien, quand prochainement il en devra descendre.

En effet, et nous le savons de source sûre — on le verra, d'ailleurs — M. Cavaignac n'a aucun moyen, aucun, de diriger l'affaire Dreyfus, soit en avant, soit en arrière.

Il n'est pas exact qu'il puisse trouver au ministère de la guerre une pièce quelconque, probante et décisive, en dehors de ce que chacun connaît.

En somme, cette énorme majorité en faveur d'un cabinet radical, au lendemain du jour où le cabinet modéré possédait la majorité ne m'afflige nullement.

Cela me dégoûte et voilà tout.

Enfin, cela me montre une fois de plus l'ignominie parlementaire et les sales besognes auxquelles les mêmes hommes ne répugnent pas, à quelques heures d'intervalle.

Mais j'avoue que j'aime encore mieux un cabinet Brisson qu'un cabinet Ribot.

Nous sommes tout à fait de son avis.

Du Radical
CONFIANCE

Le homme qui sont au pouvoir ont parlé comme d'honnêtes gens, comme des républicains qui repoussent toutes compromissions avec les partis adverses. Est-ce leur faute si une telle attitude constitue, par elle-même, un progrès tel que, dans tout le pays, les républicains même les plus avancés s'en sentent tout rassurés et reconfortés ? Les ministres nouveaux voudraient faire mieux : l'état de division où la néfaste politique du ralliement a jeté le parti républicain les empêche. A qui faut-il s'en prendre ? A eux ou à ceux qui ont maintenu la situation lamentable dont ils sont forcés d'accepter l'héritage ?

Ils veulent refaire le parti républicain pour cette besogne de salut public, nous sommes avec eux.

On peut railler le modérantisme du programme ministériel. Encore une fois, à qui la faute ? Si les modérés qui ont tenu assez longtemps le pouvoir — deux ans et demi sans interruption — avaient résolu, comme ils l'avaient promis, la question de la réforme fiscale et celle des retraites pour les travailleurs, les radicaux n'auraient pas aujourd'hui besoin de s'y atteler de nouveau et de marcher sur les brisées de leurs prédécesseurs.

Mais les modérés n'ont su que disloquer les forces républicaines, jeter le trouble dans les esprits et dans les consciences par leur connivence avec les ennemis de la liberté et de la République, se faire en somme, contre les républicains les plus sûrs et les plus autorisés, les instruments de la réaction. Il s'agit, aujourd'hui de défaire ce travail de division, de rendre confiance aux républicains, en un mot de gouverner la République par les républicains.

Aussitôt prises, cela change. — Trucy-sur-Yonne (Yonne, le 27 février 1897. — Depuis longtemps je souffrais de violents maux d'estomac, la digestion se faisait très difficilement. Aussitôt que j'ai eu pris des Pilules Suisses je me suis senti mieux. Maintenant je me porte bien.

Liard Joseph (Sig. lég.), Pharmacie Hertzog, 28, rue de Gramont, Paris.

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA Séance du 24 Juin 1898 (Suite)

Application de l'art. 56 de la loi du 5 avril 1884

Le Conseil autorise le paiement de divers mémoires pour régularisation.

Le remploi en rente 3 0/0 de 3,948 fr. provenant d'obligations du legs Lemaitre, sorties au dernier tirage est autorisé.

Le Conseil émet un avis favorable sur les demandes de bourses pour l'Ecole des Arts et Métiers en faveur des élèves Baudart et Lancelot.

Le Conseil décide d'appuyer les demandes de renvoi dans leur foyer, à titre de soutiens de famille, des soldats Berne, Lecomte et Nèzet Louis.

M. le maire donne lecture d'une circulaire préfectorale pour l'enseignement de l'agriculture. Il propose au Conseil que la commune fournisse le terrain, dont la location est évaluée à 100 fr., plus une somme de 50 fr., et demande au département une subvention de 300 francs.

Cette proposition est adoptée.

M. le Maire annonce qu'il a reçu une lettre concernant le dégrèvement de l'église, et il fait observer que l'affaire ne pourra être examinée qu'après la présentation de nouvelles propositions, en réponse à la décision précédente du Conseil.

Le Conseil adopte les soumissions Léclosure pour les travaux de viabilité des rues du Sergent-Bobillot, Paul-Bert et Bezquet, avec un devis séparé pour chacune de ces rues.

Une lettre préfectorale relative au service des eaux est renvoyée à l'examen de la Commission des eaux.

Un lettre de M. Blanche demandant l'éclairage de la rue des Suisses est renvoyée à l'examen de la Commission de voirie.

M. le Maire donne connaissance au Conseil d'une pétition contre les égouts de la rue du Chemin-de-Fer. Il fait re-

DAME Sténographe, possédant une machine à écrire, désire position ou copies à faire chez elle. — S'adresser au bureau du Journal.

Panama à Lots Tirage 15 Août 1898 Gros Lot : 500,000 fr. Envoyer 2 fr. pour recevoir un numéro à option

BONS DE L'EXPOSITION DE 1900 Tirage le 25 Août 1898 Gros Lot ; 100,000 fr. Envoyer 1 fr. pour recevoir un numéro à option

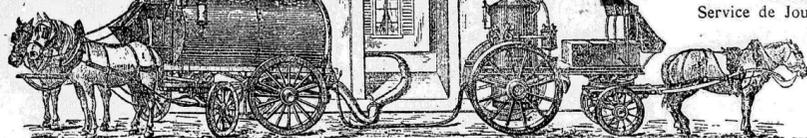
BANQUE DE L'ÉPARGNE FRANÇAISE fondée en 1883 18, Rue de Provence, Paris

VIDANGES A VAPEUR DE RUEIL (S.-&-O.)

Spécialité pour épousage de Pièces d'Eau Purins et Citernes

Bue des Châteaupieds. — Avenue du Chemin-de-Fer

Prix : 5 fr. le mètre cube



Ancienne Maison V^o BALLAY

ALEXANDRE LE BOTMEL, Successeur

CLOTURE IRREVOCABLE, le 30 JUN 1898, à 5 h. du Soir

RUEIL Dans les immenses locaux situés 1, rue de Maurepas RUEIL

MISE EN VENTE CONSIDÉRABLE AU DÉTAIL & A L'AMIABLE

Organisée par la Tournée Commerciale dite

L'ENTREPOT DES TISSUS DU NORD

Cette Vente comprendra les MARCHANDISES de provenances diverses

LES ARTICLES ANNONCÉS CI-DESSOUS NE DONNENT QU'UN FAIBLE APERÇU DES ARTICLES QUI SERONT MIS EN VENTE

TOILES, BLANCS ET RIDEAUX		LAINAGES ET SOIERIES		LINGERIE ET BONNETERIE	
VALEUR	VENDU	VALEUR	VENDU	VALEUR	VENDU
Mouchoirs batiste d'Ecosse ourlés double.....	0 75 0 20	Mérinos noir extra.....	2 » 1 25	Bas noirs grand teint.....	1 » 0 45
Mouchoirs froufrou, batiste pur fil, ourlés à jour.....	0 75 0 45	Fantaisie pure et mélangée.....	1 45 0 95	Chaussettes coton entièrement finies.....	0 95 0 45
Toiles fil pour chemises, largeur 0°80.....	1 25 0 75	Lainages et chevrottes, grandes largeurs.....	4 » 1 95	Taies d'oreillers chiffonnées, belle qualité.....	1 25 0 75
Toile fil pour draps, largeur 1°.....	1 25 0 85	Haute Nouveauté, Anglaise et Roubaix.....	5 » 2 45	Gilets de flanelle irréductible.....	2 45 1 45
Toile fil pour draps, sans couture.....	3 » 1 45	Flanelles pure laine, irréductibles.....	1 25 0 75	Pantalons brodés.....	3 » 1 45
Serviettes de table, magnifique linge damassé, la douzaine.....	12 » 6 90	Environ 25,000 mètres de Soie de toutes nuances et de tous genres, divisés en plusieurs lots à 3,95, 2,95 2,25 1,95.....	1 45 0 95	Chemises coton écru.....	2 » 1 25
Services de table, 12 couverts.....	22 » 13 75			Corsets très bonne qualité.....	6 » 2 95
Cretonne blanche renforcée pour lingerie.....	0 45 0 25			Chemises hommes, parure toile, plastron incassable.....	3 » 2 95
Goupure fantaisie pour rideaux.....	0 40 0 10			Catégens anglais pour hommes.....	6 50 3 95

AMEUBLEMENT

Carré dessous de lampe, lamés or.....	0 50 0 15	Nattes de Chine, devant de toilette.....	1 25 0 75	Carpettes moquettes petits points.....	16 » 9 90
Lampes pour ameublement, largeur 1 m. 30.....	2 » 0 75	Nattes de Chine, 2 m. sur 1 m. 40.....	4 » 1 95	Carpettes haute laine, 2 m. sur 3 m.....	60 » 39 75
Tapis de table 1 m. 30, éfilés.....	2 » 1 45	Carpettes anglaises, 2 m. 20 sur 1 m. 80.....	10 » 4 90	Foyers, grande taille, belle moquette.....	4 » 1 95

ENTRÉE LIBRE TOUTES LES MARCHANDISES SONT MARQUÉES EN CHIFFRES CONNUS ENTRÉE LIBRE

Renseignements donnés avec la plus grande complaisance Rayons spécial pour Communautés, Hôtels, Pensionnats, Restaurants, Limonadiers

Le stock considérable mis en vente est de première fraîcheur et de qualité supérieure. Ces marchandises, vendues à des PRIX FABULEUX DE BON MARCHÉ, seront ÉCHANGÉES ou REMBOURSÉES dans le cas où elles ne répondraient pas à ce que nous annonçons

RUEIL. — Bien se rappeler l'adresse, 1, rue de Maurepas, 1. — RUEIL

GAGNEUX

NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE PARIS, 22, Rue Custine. PARIS

GRAINS ET GRAINES FOURRAGÈRES, MALTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS, ORGES DE BRASSERIE ET DE MOUTURES DE TOUTES PROVENANCES AVOINES NOIRE ET BLANCHE

Vente de Grains et Graines sélectionnés pour semences Vente et achat comptant Représentant pour toutes transactions sur navires, en gare et magasins généraux

LE GROS LOT

Paraît le jour même de chacun des Tirages

à Crédit Foncier, de la Ville de Paris, des Bons de l'Exposition, du Panama, etc

Il en donne de suite les résultats et publie la liste des lots non réclamés.

Abonnement pour un an : France, 2 fr. ; Étranger, 3 fr.

BUREAUX : 18, rue de Provence, Paris

Mr & Mme PERARDEL

AGENCE DE Vente et Location DE MAISONS

29, Boulevard du Couchant

A VENDRE

Chevaux de Réforme

1 Noir, entier, 6 ans 1 Hongre, environ 7 ans. S'adresser : 14, route de Paris Nanterre

TRAITEMENT

DE L'ANÉMIE PAR LES CHLOROSE

ou PALES COULEURS (Maladie des Jeunes Filles)

Docteur BLAUD

PAR LES PILULES FERRUGINEUSES

Docteur BLAUD

PAR LES PILULES FERRUGINEUSES

PLUS de CONSTIPATION

Par l'emploi de la TARTROREINE CHARLARD

Pilules laxatives et fortifiantes DOSE : Une pilule au dîner ou le soir agit le lendemain matin. PRIX : la boîte de 60 pilules : 3 fr.

Envoi d'une petite boîte d'essai contre retour de cette annonce et 15 centimes en timbre-poste. Pharmacie CHARLARD, 12, 14, Boulevard-Bouville, PARIS.

SAVON DENTIFRICE CHARLARD

Le meilleur Dentifrice antiseptique Pour entretenir les dents, gencives, muqueuses, et pour éviter les accidents buccaux : APHTES, GENGVITES, STOMATITES, etc.

Prix de la boîte porcelaine : 3 fr. Envoi d'une petite boîte d'essai contre retour de cette annonce et 15 centimes en timbre-poste. Pharmacie CHARLARD, 12, 14, Boulevard-Bouville, PARIS.

BANQUE FRANÇAISE

18, Boulevard Montmartre, PARIS

ACHAT de nues-propriétés et usufruits Constitution de rentes viagères à un taux beaucoup plus élevé que les C^os d'Assurances

REMISE AUX INTERMÉDIAIRES Téléphone N° 139.26

Phisites, Bronchites, Asthme, Coqueluche, Enrouements

Gaïrin aspirant la CIGARETTE LAGASSE

Régulateur des organes respiratoires Prix : 4 Fr. le paquet franco poste Dépôt : Pharmacie Centrale d'Alsace-Lorraine 11, rue Lafayette, PARIS, et toutes Pharmacies.

FUMEURS G. AUBERT 165, Rue de Paris, MONTREUIL-SOUS-BOIS, (Seine). CAHIER A BOUT AMBRÉ CHAHER GOMME, FERMOIR INUSABLE

1, rue E. HUBY, 36, rue St-Germain, à Nanterre, et 22, rue de Maurepas à Rueil

marquer que les travaux avaient été décidés avant l'entrée en fonction de la nouvelle municipalité et que celle-ci n'était absolument pour rien dans la confection et l'acceptation des plans du dit égout, et comme la pétition est des plus fondées, il demande au Conseil de bien vouloir l'appuyer.

A l'unanimité, le Conseil décide d'appuyer la pétition présentée contre l'insuffisance des égouts de la rue du Chemin-de-Fer.

M. le Maire donne lecture d'une lettre du président de la Nanterrienne demandant un prix pour le concours gratuit que cette société offre aux sociétés locales.

Le Conseil décide qu'une somme de 25 fr. sera allouée pour acheter ce prix.

M. le Maire donne lecture de la pétition suivante :

A Monsieur le Maire, A Messieurs les Membres du Conseil Municipal de Nanterre,

Messieurs, Nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien repousser à l'avenir toute demande tendant à l'installation d'une fête sur la place de la Gare, ainsi que d'ailleurs, vous les avez déjà repoussés les années précédentes, à la suite de nos protestations.

Cette pétition est renvoyée à l'examen de la Commission des Fêtes.

M. le Maire fait part au Conseil de l'entente qui s'est faite entre la fanfare municipale et le corps des sapeurs-pompiers.

Il dépose à cet effet un projet d'habillage pour la fanfare municipale des sapeurs-pompiers.

Ce projet est renvoyé à l'examen de la Commission du budget.

M. Vanier déclare que les boulangers malgré l'abaissement du prix du blé et de la farine, n'ont pas diminué le prix du pain.

Le Conseil décide d'étudier la question et de convoquer les boulangers, s'il y a lieu.

Les diverses propositions présentées au cours de la séance sont renvoyées à une prochaine réunion et la séance est levée à 11 heures.

Vous avez pensé qu'en 1897 il y avait lieu de tenter une seconde fois l'expérience. Elle a démontré une fois de plus que les kermisses de ce genre ne doivent être tolérées que sur des emplacements spécialement aménagés dans ce but, ou, lorsqu'il s'agit d'un fait d'exception, dans des endroits assez éloignés des habitations et où la circulation est assez peu active pour que personne ne puisse être lésé dans son repos ou dans l'exercice de ses droits.

Quoiqu'il en soit, nous sommes venus à Nanterre chercher le calme et la tranquillité, nous avons droit à ce que la Municipalité qui doit veiller avec la même impartialité sur les intérêts de tous, nous les garantis.

L'année compte douze mois, c'est donc près d'un douzième de notre vie qu'on prend nous prendre chaque année, et pendant lequel on nous la rend insupportable. Vous jugez avec nous que cela est inadmissible.

En conséquence, et étant donné que la place de la Gare est, en raison du passage à niveau, le point de Nanterre où la circulation est la plus active et la plus dangereuse, que cette place n'est en rien aménagée pour des installations de ce genre, qu'au surplus, Nanterre possède une place des Fêtes, entourée de larges voies, sur laquelle les forains peuvent, par conséquent, être isolés des habitations, pourvue de water-closets, fontaines, etc.

Nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien repousser à l'avenir toute demande tendant à l'installation d'une fête sur la place de la Gare, ainsi que d'ailleurs, vous les avez déjà repoussés les années précédentes, à la suite de nos protestations.

Cette pétition est renvoyée à l'examen de la Commission des Fêtes.

M. le Maire fait part au Conseil de l'entente qui s'est faite entre la fanfare municipale et le corps des sapeurs-pompiers.

Il dépose à cet effet un projet d'habillage pour la fanfare municipale des sapeurs-pompiers.

Ce projet est renvoyé à l'examen de la Commission du budget.

M. Vanier déclare que les boulangers malgré l'abaissement du prix du blé et de la farine, n'ont pas diminué le prix du pain.

Le Conseil décide d'étudier la question et de convoquer les boulangers, s'il y a lieu.

Les diverses propositions présentées au cours de la séance sont renvoyées à une prochaine réunion et la séance est levée à 11 heures.

Le Certificat d'Etudes Ecole communale des Garçons

L'examen du certificat d'études, qui était particulièrement difficile, vient d'avoir lieu.

21 élèves ont été reçus, ce sont : MM. Bouvet, Champy, Combes, Cousin, Debienne, Delaunay, Doré, Dumont, Felder, Jambu, Lancelot, Margaron, Malaspina, Mellot, Oger, Perrherson, Pizot, Prin, Thomas, Van Greveling, Villette.

Le Jury d'examen a, en outre, adressé des félicitations à l'élève Oger qui a obtenu le plus de points.

Tous nos compliments aux jeunes lauréats

AGRICULTURE Une innovation a été faite cette année à l'école des garçons.

Un cours d'agriculture théorique a été institué, et, comme sanction à cet enseignement, 13 vétérans, après examens, ont obtenu la mention.

Ce sont : MM. Bourlot-Coulvier, Créatine, Hinnaut, Ledouche, Lestrel, Mantelet, Mathé, Meleux, Oswald, Pujos, Roboam, Thomet, Villevaudet.

Ecole Communale des Filles 10 élèves présentées, 10 élèves reçues ; ce sont :

Mlle Marthe Bugaret, Berthe Chaillet, Antoinette Duplat, Claire Hamel, Jeanne d'Hennin, Georgette Joulin, Adrienne Lasserre, Julie Lesage, Léonie Pétavy, Vital Marguerite.

Le jury a adressé des félicitations à Mlle Pétavy qui a obtenu le plus de points.

Commerçants et Industriels L'assemblée générale de cette société a eu lieu, jeudi soir, salle Tragin.

Nous avons remarqué avec peine que les commerçants, les premiers intéressés à l'avenir de cette société, ne sont venus qu'en très petit nombre et bien que les décisions prises soient valables.

Nous regrettrons sincèrement qu'elle n'ait été prise qu'à un si petit nombre de suffrages.

Nous insérerons le compte-rendu de cette assemblée dans notre prochain numéro.

AVIS Des gens intéressés font courir le bruit que le Domaine de la Charmoise, 37, rue Thomas-Lemvitre, a été condamné pour falsification de son lait.

M. MICHENON proteste énergiquement contre un procédé aussi malveillant et aussi déloyal.

Des échantillons de lait et de beurre ont bien été prélevés au cours des tournées par le laboratoire municipal, mais ils n'ont jamais donné lieu à la moindre critique.

Du reste, le lait du Domaine de la Charmoise est de toute première qualité et défie toute analyse comme toute concurrence, malgré son prix sans précédent jusqu'ici à Nanterre.

M. Hennape nous prie de dire que décidé à aller à la sortie du « Sou Quotidien » qui a eu lieu lundi dernier, il a été obligé de renoncer à ce projet, au dernier moment, pour aller assister au palais de justice, à l'action intentée par le Parquet contre le patron du malheureux ouvrier qui a été tué et qui a laissé une veuve et quatre enfants en bas âge. Fait que nous avons relaté en son temps.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire.

Société des Concerts Symphoniques Une réunion a eu lieu jeudi soir, chez M. Tragin, ainsi que nous l'avions annoncé, pour trouver des chanteurs et adjoindre des chœurs à l'orchestre dirigé avec tant de brio par M. Léon Soyer.

Une seconde audition sera nécessaire, elle aura lieu d'ici quelques jours.

Les personnes qui désiraient faire partie de cette nouvelle phalange artistique destinée à distraire encore davantage les habitants de notre ville et à en rendre le séjour de plus en plus agréable tout en poursuivant l'étude des œuvres des meilleurs maîtres, sont priées de se faire inscrire chez M. L. Soyer, 17, rue Fernando.

Nous rappelons à nos lecteurs que cette Société donnera, samedi prochain 9 juillet, un splendide concert qui aura lieu, à 9 heures du soir, sur la place de la Fête, magnifiquement illuminée et décorée pour la circonstance.

Des chaises seront à la disposition des personnes qui voudront bien honorer de leur présence cette audition musicale qui sera d'autant plus intéressante que plusieurs artistes de talent ont promis leur concours.

FANFARE MUNICIPALE DES SAPEURS-POMPIERS Ainsi qu'on l'a vu plus haut dans le compte rendu du Conseil municipal, une entente a eu lieu entre la fanfare municipale et la subdivision des Sapeurs-Pompiers.

Voici à peu près les grandes lignes de cette entente :

Les deux sociétés restent indépendantes l'une de l'autre quant à leurs caisses et recettes particulières.

Mais la fanfare assistera une fois par mois aux manœuvres des pompiers et les musiciens feront concert pendant que les pompiers manœuvreront.

Les services municipaux se feront en commun.

La fanfare reste libre de faire tels services qui seront décidés par son conseil d'administration, elle en prévendra seulement le Commandant des Pompiers.

Les fêtes de sainte Cécile et sainte Barbe se feront en commun.

Un grand banquet aura lieu, où seront conviés tous les membres actifs et honoraires des deux sociétés, et un grand bal aura lieu quelques jours après, à la Mairie.

L'Assemblée générale constitutive a eu lieu mercredi dernier à la Mairie, et c'est un grand encouragement pour la nouvelle constitution de notre musique de voir qu'un grand nombre de personnes s'étaient dérangées pour y assister.

Après quelques légères modifications aux statuts, très complets et rédigés d'une façon très sérieuse, ceux-ci ont été acceptés à l'unanimité. Nous les publierons lorsqu'ils seront revêtus de l'acceptation préfectorale.

Le président d'honneur, M. Hennape, donne la parole au directeur, M. Walter, pour expliquer à l'Assemblée, l'entente de nos deux sociétés municipales.

Après les explications de M. Walter, l'assemblée par un vote unanime, charge M. le Président d'honneur de demander au Conseil municipal, à la plus prochaine séance, de statuer sur l'habillement de nos musiciens.

Il est ensuite procédé au vote de 4 membres honoraires pour compléter la formation du bureau de la fanfare composé ainsi :

4 Membres du Conseil municipal choisis par la Commission municipale des Fêtes dans son sein.

4 Membres Honoraires, 4 Membres actifs, Le Chef et le sous-Chef en font partie de droit, mais n'ont que voix consultative seulement.

Sont nommés : MM. Laveau, Lebouvier, Marin, de Courcy.

Aussitôt l'Assemblée générale finie, le bureau s'est réuni, pour nommer ses fonctionnaires afin d'envoyer de suite les statuts à l'approbation préfectorale et marcher normalement.

Ont été nommés : MM. Caroni, Conseiller municipal, Président Beaudé vice-Président Lebouvier Secrétaire

Montigny, Trésorier, De Courcy, Trésorier, MM. Bloquaux, Cassier, conseillers municipaux, Laveau, Marin, Renard père, Joulin père, Huby, Membres du Conseil d'administration.

Notre fanfare municipale ne ménage pas ses fatigues, à la dernière répétition qui a eu lieu vendredi soir, elle a décidé, sur la proposition de son directeur, de faire concert le Mercredi 6 juillet, à 9 h. précises du soir, au square de la gare.

En cas de mauvais temps le concert aurait lieu dans la salle de la mairie.

Voici le programme de ce concert :

1. 710, allegro militaire, Beaudoin
2. Les Gouttes d'Or, mazurka Corbin (solo de piston par M. Louis BOUX sous-chef)
3. Deux souvenirs, valse Mougeot
4. Le Châlet (grand air) Adam
5. Polka des Clowns Allier

Nouvelles Vocales Trois employés de la manufacture de bâches Yvose et Cauvin, Loutelle, Duplaigne, et Berthelot, étant pris de boisson, entraient le 24, chez une débitante de vins, 20, rue de Saint-Germain.

Après avoir bu quelques consommations, ils s'emparèrent de plusieurs litres de liqueur qui étaient à la montre et partirent avec.

Après leur départ, la marchande s'aperçut du vol et alla déposer une plainte à la gendarmerie.

Les gendarmes arrêteront nos trois ivrognes, non sans avoir reçu d'eux une bordée d'injures et plusieurs coups de poings.

Un grave accident a failli arriver à Mme R., domiciliée 3, rue de Bezons. Pour la confection du premier déjeuner du matin elle se servait d'un fourneau à essence minérale. Mardi dernier au moment de l'allumage une brusque explosion se produisit ; fort heureusement le liquide enflammé n'atteignit pas Mme R.

La cuisine seule eût à souffrir, mais les voisins eurent rapidement raison de ce commencement d'incendie.

M. Sautereau cultivateur, a surpris dans ses champs, trois femmes B..., C., et C... qui lui volaient des cerises. Elles habitent toutes trois Courbevoie et étaient en promenade avec leurs enfants. Procès-verbal a été dressé contre elles.

Des voleurs se sont introduits dans le jardin de M. Romain, 75, route de Paris et lui ont enlevé une quantité d'outils et des volatiles qui se trouvaient dans deux cabanes.

Vendredi matin, sur l'Avenue de Rueil, à Nanterre, passaient cinq tombereaux chargés de cailloux, appartenant à un entrepreneur de transports de Suresnes, les cinq charretiers, cinq brutes, avisèrent le chien de M. Lesimple, épicier à Nanterre, qui passait tranquillement et le frappèrent à tour de rôle à grands coups de fouets.

Sur l'observation que leur fit leur méchanceté, bien inutile, un bicycliste, les cinq mauvais gas se mirent à l'insultier grossièrement. Puisse cette qualification de leur odieuse conduite, leur servir de leçon et les rappeler aux règles de l'humanité et de la politesse.

M. Ruffelard, messenger, a son domicile particulier rue de Chanzay et son bureau de messagerie, 6, rue de Saint-Germain. Dans la nuit du 25 au 26 des voleurs se sont introduits dans le bureau à l'aide d'effraction et n'ont rien trouvé à leur convenance.

Ils se sont introduits ensuite chez la voisine, Mme Goyard, blanchisseuse, là, ils ont enlevé deux chemises, une paire de souliers d'enfant et un panier de blanchisseuse.

Dans les deux locaux ils ont ouvert avec des fausses clefs, car il n'existe aucune trace d'effraction.

Le 28 juin, vers 2 heures de l'après-midi, un individu est tombé d'inanition, rue du Chemin-de-Fer, en face le numéro 63.

Les papiers trouvés sur lui ont fait connaître qu'il s'appelait Guillaume Charlois, ouvrier peintre, demeurant à Levallois-Perret.

L'appariteur Lefèvre, l'a transporté chez M. Crété, marchand de vins restaurateur, même rue, où il lui a donné les premiers soins.

Au bout de quelques instants, il reprit connaissance.

M. Crété lui a donné un bouillon et un verre de vin qu'il a pris avec un grand appétit.

Il a alors raconté qu'il était sorti le 24 juin de l'hôpital Saint-Antoine (ce qui a été reconnu exact par l'examen de ses papiers) qu'il était venu à Rueil pour chercher de l'ouvrage, et qu'il n'avait pas mangé depuis 48 heures.

Les quelques consommateurs qui se trouvaient dans le débit ont ouvert une collecte qui a produit 2 fr. 40.

L'appariteur l'a reconduit jusqu'au tramway.

L'abondance des matières nous empêche de publier cette semaine les résultats du Concours de Tir de la Nanterrienne.

PRESSÉ A VENDRE 12, avenue de la Gare Mobilier Bicyclette Chiens.

Suresnes Hier, à 2 heures de l'après-midi une explosion formidable mettait en émoi tout un quartier de Suresnes. Voici ce qui s'était passé :

Le chef mécanicien de la Compagnie des Eaux de la banlieue de Paris, nommé Bousquet, était en train de démonter un clapet lorsqu'une fuite de vapeur se produisit et projeta le clapet jusqu'au plafond de la salle.

Le malheureux Bousquet, qui se trouvait à ce moment sur le clapet fut écrasé entre cette énorme pièce de fonte et le plafond de la salle où il se brisa le crâne. Il a été tué sur le coup.

Bousquet, marié et père de quatre enfants, était très estimé à Suresnes où sa mort a causé une vive émotion. Il avait été victime il y a six mois, en travaillant, d'un accident qui l'avait tenu au lit pendant plusieurs semaines.

Une enquête a été ouverte par le commissaire de police de Puteaux pour savoir à qui incombe la responsabilité de ce terrible accident.

Aussitôt cet accident, la Cie des Eaux a télégraphié dans les mairies des communes qu'elle dessert pour demander de suspendre le service des bouches d'arrosage pendant quelques jours.

AVENDRE petite maison bourgeoise (eau et gaz) avec Jardin. S'adresser : 5, place de l'Eglise à Rueil, chez M. CLOSSON (Eugène).

à Vendre à l'Amiable A LOUER A NANTERRE un ABATTOIR 2** à droite en entrant. Aube posée garnie d'anneaux pour quatre chevaux ou vaches - Grenier dessus. S'adresser chez M. Louis BOUX dit BASTA, rue du Chemin-de-Fer, 58

AVIS Tous les Vins qui se vendent 5, rue du Chemin-de-Fer, à Nanterre, chez M. L. CHAUVEAU, sont garantis naturels, venant directement des Propriétaires.

Celui à 0 fr. 45 le litre, malgré son prix modique, peut satisfaire les palais les plus délicats.

Les Vins en fûts sont livrés directement par les Propriétaires

ON DEMANDE à acheter d'occasion une petite voiture à bras de boulanger, fermant à clef. S'adresser chez M. QUILLICI, rue de Saint-Germain, 9.

FÊTE DE RUEIL DIMANCHE 3 JUILLET à 2 h., p. de l'Eglise LE CARROUSEL AÉRIEN Pour les Garçons de 7 à 13 ans à 4 h., Place Richelieu Les Poupées à Surprises Pour les Jeunes Filles de 6 à 13 ans Prix offerts par la Ville Pendant les jeux Intermèdes de Musique par les Enfants de Rueil

LUNDI 4 juillet, de 2 h. à 4 h. TOURNOI DE CHEVAUX DE BOIS Pour les Enfants des Ecoles

MARDI 12 JUILLET, à 9 h. du soir Grande Représentation au profit des Pauvres au théâtre de la fête, place de la Réunion L'ABBÉ CONSTANTIN

comédie en 3 actes de MM. Decourcelle et Crémieux

Premier acte : Le Jardin du Presbytère 2^e acte : Les deux Sœurs - 3^e acte : L'Amour DISTRIBUTION

L'abbé Constantin..... MM. Scail Jean Raynaud..... Darlois De Larnac..... Chervet Paul de Lavardens..... Leconte Madame Scott..... Mmes Scail Bettina..... Aline La comtesse de Lavardens..... Chervet Pauline..... Gourmay

PRIX DES PLACES Places réservées, 2 fr. — Premières, 1 fr. 50. — Deuxièmes, 1 fr.

On trouve des billets à la Mairie et au théâtre

GRANDS BALS PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA FÊTE

Les Membres de la Commission, Igier, Lévassour, Michel, Ruffin.

L'Adjoint, Le Maire, Dubois, D'BOUILLET

ARGENT PARIS 1889 PARIS 1889 Exposition des Arts et Métiers 1889 Palais de l'Industrie

82, Rue du Chemin-de-Fer, NANTERRE (Seine)

POSTICHES, PARFUMERIE Articles de Toilette VOILES & PARURES DE MARIÉES VENTE & LOCATION PRIX MODÉRÉS SALON & ENTRÉE SPÉCIALE POUR DAMES & ADJOINTION

CHAPELLERIE DES ÉLÉGANTS POSE DE CRÉPE Coup de Fer instantané Cravates et Boutons de Chemises

Mr & Mme PERARDEL AGENCE DE MAISONS Vente et Location 29, Boulevard du Couchant

Bachelet père ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE & MARBRERIE 76, rue du Chemin-de-Fer

BARON Constructeur-Mécanicien Médaille d'Or - Paris 1895 Travaux de Précision Pièces de tours sur bois et tous métaux. - Travail à Façon USINE A VAPEUR Installation, neuf et entretien d'usines en tous genres Bicyclettes et Tandems sur Commande. Location. Réparations de Machines en tous Genres Ci-devant : 7, rue du Chemin-de-Fer Actuellement : 15, rue Saint-Germain NANTERRE (Seine)

ETAT-CIVIL Naissances. — Paris, Marie route de Paris, 69; Goublot, Yvonne, r. Chanzy 25. Publications. — M. Couraud et Mlle Soulas à Saint-Ouen; M. Guibillon et Mme Portio à Nanterre. Mariages. — M. Schlepp et Mlle Karrer, à Nanterre; M. Rapin et Mlle Giroux à Nanterre; M. Pradeau à Bougival et Mlle Lessage, à Nanterre. Décès. — M. Robiche, 65 ans, avenue Henri-Martin, 16; Gaubert, Emile, 6 jours, r. du Quignon, 27; Mme Girardin, 39 ans, av. de la République, 75.

Le Directeur-Gérant : E. HUBY.

ANNONCES & AVIS DIVERS

A LOUER 3, Rue Armentier, près le boulev. du Nord A 5 minutes de la Gare APPARTEMENTS confortables Prix Modérés

A LOUER GRAND REZ-DE-CHAUSSÉE rue Saint-Denis, 6, NANTERRE

Guerre à l'Anémie! ER GAFFARD (Poudre de Fer sucré soluble) LE ROI DES FERRUGINEUX

Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — Prix: 2150 la Flacon Dépot: PHARMACIE CENTRALE NORD, 132 et 134 Rue Lafayette, Paris, et toutes Pharmacies

LA COIFFURE MODERNE GRANDS SALONS DE COIFFURE DE LA GARE

E. CAUCHOIS Professeur diplômé des Ecoles et Académie de Coiffure de Paris

82, Rue du Chemin-de-Fer, NANTERRE (Seine)

POSTICHES, PARFUMERIE Articles de Toilette VOILES & PARURES DE MARIÉES VENTE & LOCATION PRIX MODÉRÉS SALON & ENTRÉE SPÉCIALE POUR DAMES & ADJOINTION

CHAPELLERIE DES ÉLÉGANTS POSE DE CRÉPE Coup de Fer instantané Cravates et Boutons de Chemises

Mr & Mme PERARDEL AGENCE DE MAISONS Vente et Location 29, Boulevard du Couchant

Bachelet père ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE & MARBRERIE 76, rue du Chemin-de-Fer

BARON Constructeur-Mécanicien Médaille d'Or - Paris 1895 Travaux de Précision Pièces de tours sur bois et tous métaux. - Travail à Façon USINE A VAPEUR Installation, neuf et entretien d'usines en tous genres Bicyclettes et Tandems sur Commande. Location. Réparations de Machines en tous Genres Ci-devant : 7, rue du Chemin-de-Fer Actuellement : 15, rue Saint-Germain NANTERRE (Seine)